

RISQUE CHIMIQUE

DES EFFETS SUR :
LA SANTÉ
LA SÉCURITÉ
L'ENVIRONNEMENT

NOMBREUSES
ACTIVITÉS
CONCERNÉES

1 SALARIÉ
SUR 3
EXPOSÉ

L'ÉVALUATION DU
RISQUE CHIMIQUE
EST UNE
OBLIGATION
RÉGLEMENTAIRE

OÙ EN
ÊTES-VOUS ?

VOTRE SERVICE DE SANTÉ AU
TRAVAIL VOUS ACCOMPAGNE
AVEC L'OUTIL SEIRICH



ÉVALUER LE RISQUE CHIMIQUE

Repérer les produits, les mélanges ou les procédés chimiques dangereux et en évaluer les risques pour les salariés représente une démarche indispensable pour les entreprises dans l'optique de déployer des actions de prévention.

En tant qu'employeur, vous avez l'obligation d'évaluer les risques chimiques et de les inscrire dans le Document Unique. Pour cela, vous pouvez vous appuyer sur le logiciel SEIRICH de l'INRS*.

SEIRICH

Cet outil adapté à tous les niveaux permet de :

- Réaliser l'inventaire des produits chimiques,
- Définir les phases de hiérarchisation et d'évaluation des risques,
- Construire un plan d'actions de prévention.

VOTRE SERVICE VOUS ACCOMPAGNE

Les experts en toxicologie de l'AIST - La prévention active vous accompagnent avec l'outil informatique SEIRICH pour évaluer le risque chimique dans votre entreprise et répondre à vos obligations.

Rendez-vous dans nos ateliers interactifs pour vous initier à son utilisation !

Programme et inscription sur :
www.aistlapreventionactive.fr
dans la rubrique «nos ateliers»



* L'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) a développé le logiciel SEIRICH (Système d'Évaluation et d'Information sur les Risques Chimiques).